

OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE  
SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE D'AEROPORTS DE PARIS

---

COMITE D'ENTREPRISE D'AEROPORTS DE PARIS

du 10 avril 2014

Assemblée générale des actionnaires  
Observations du Comité d'entreprise d'Aéroports de Paris  
Votées le 10 avril 2014  
(CGT/FO/UNSA SAPAP/CFE-CGC.)

L'effectif d'ADP SA diminue pour la douzième année consécutive. La baisse de l'emploi va s'accélérer dès 2014 avec le Plan de départs volontaire.

Nous nous interrogeons sur l'évolution du modèle social qui est de plus en plus mis en cause par un modèle économique axé avant tout sur des objectifs de rentabilité au profit des actionnaires institutionnels.

Dans ce contexte, les embauches de CDI sont à un niveau historiquement bas. Cela se traduit notamment par le vieillissement accéléré de la pyramide des âges. Avec des perspectives de départs massifs à la retraite d'ici à 2020, un risque majeur de perte de savoir-faire, de compétence, et de maîtrise sur le cœur de métier se profile.

D'autant plus que les annonces d'embauches sont largement insuffisantes pour répondre aux besoins.

Cette situation est d'autant plus insupportable que l'activité et les résultats de 2013 d'ADP SA sont au-dessus des attentes budgétaires et qu'une nouvelle fois, ils atteignent des records historiques.

Le trafic des aéroports parisiens atteint 90,3 Mpax (+2%) : une croissance largement supérieure aux prévisions, avec à la clé un record pour les deux plateformes (CDG = 62,1 Mpax ; Orly = 28,3 Mpax).

Ainsi, le résultat d'exploitation (648 M€) et le bénéfice net d'ADP SA (312 M€), sont au plus haut malgré les provisions du PDV, la hausse des amortissements, le changement de la fiscalité ou encore de la dégradation du résultat financier.

Le bénéfice net de la maison mère aurait même été de 326 M€, hors Plan de Départs Volontaires. Au niveau du Groupe ADP, le bénéfice net est élevé (305 M€) même s'il est amoindri par des éléments exceptionnels touchant certaines filiales et participations.

Une fuite en avant de la stratégie est mise en œuvre par la direction pour atteindre les objectifs financiers du CRE II au prix « d'une discipline financière » et d'une « politique active » de baisse de l'emploi depuis de

nombreuses années et désormais de gel des salaires en 2013 qui font peser l'effort quasi exclusivement sur les salariés.

Ainsi, la direction mise avant tout sur la croissance externe à l'international, le développement des commerces et de l'Immobilier. Certes, si l'année 2013 est une pause subie dans la croissance externe du Groupe ADP, après l'opération TAV qui a coûté 700 M€ en 2012, les restructurations internes prennent une nouvelle ampleur.

L'ambition désormais affichée par la direction est de « devenir le Groupe leader mondial de la conception, de la construction et de l'exploitation des aéroports » au détriment du développement des plateformes parisiennes.

Dans ces conditions, quel sera le visage d'ADP et de ses filiales d'ici à 2020 : pour quelles activités, pour quel niveau d'emploi, pour quels métiers en interne et dans quelles conditions sociales ?

Ce sont les gains de productivité réalisés par le personnel qui ont permis l'amélioration continue des résultats. Cela ne peut pas se faire perpétuellement contre l'emploi, les conditions de travail... avec un partage de la valeur ajoutée toujours plus défavorable aux salariés.

Dans ce cadre l'évolution du rôle de l'Etat actionnaire, Etat régulateur, Etat garant du service public est posée.

L'Etat détient 50% du capital d'ADP, le plancher autorisé par la loi. Il se comporte comme un actionnaire privé qui soutient les objectifs financiers et de destruction d'emploi définis dans le CRE II.

L'année dernière l'Etat a même décidé la hausse du taux de distribution de dividendes. Cette politique ne peut se poursuivre ni en 2014, ni en 2015 pas plus que dans le cadre du CRE III. Ce dernier devra être prioritairement orienté en faveur du développement des aéroports parisiens, de l'emploi au sein d'ADP et en Ile de France.

Le besoin d'investissements est important pour améliorer et développer les infrastructures existantes ainsi que les moyens d'accès, avec à la clé la nécessité d'inverser la courbe de l'emploi de notre entreprise afin que nous soyons la digne porte d'entrée de notre pays...